

Nom du produit :	HEAT SINK COMPOUND	Date de création/révision :	15.09.21 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS001215_2_20210915 (FR)	Remplace :	BDS001215_20190923

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

HEAT SINK COMPOUND
Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lubrifiants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe BV
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Smedsgatan 3-5 LT4, PL62, 08101 LOJO	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303 0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Laxfiskevägen 16, 433 38 Partille	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	HEAT SINK COMPOUND	Date de création/révision :	15.09.21 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS001215_2_20210915 (FR)	Remplace :	BDS001215_20190923

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique:	Non-classifié
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
Santé:	Non-classifié
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
Environnement:	Danger pour le milieu aquatique, aigu catégorie 1 Très toxique pour les organismes aquatiques. Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 1 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Le classement est basé sur méthode de calcul.	
Autres dangers :	Aucun(e)
Autres dangers :	Non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement:	Attention
Mention(s) de danger:	H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseil(s) de prudence:	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P391 : Recueillir le produit répandu. P501-2 : Éliminer le contenu / récipient dans une décharge agréée.
Informations additionnelles sur les dangers:	Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Pas de renseignements disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Nom du produit : HEAT SINK COMPOUND
Ref.Nr.: BDS001215_2_20210915 (FR)

Date de création/révision : 15.09.21 Version : 4.0
Remplace : BDS001215_20190923

Mélange de polydiméthylsiloxane et charges inertes

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
polyorganosiloxane	-	68440-90-4 POLYMER		50-100	-	-	
oxyde de zinc	01-2119463881-32	1314-13-2	215-222-5	25-50	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	H400,H410	B
Explication des notes							
B : substances avec limite d'exposition nationale sur le lieu de travail							
(* Explication des phrases: chapitre 16)							

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant quelques minutes Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Contact avec la peau :	Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
Ingestion :	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion Consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Légèrement irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Légèrement irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
--------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction



Nom du produit :	HEAT SINK COMPOUND	Date de création/révision :	15.09.21 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS001215_2_20210915 (FR)	Remplace :	BDS001215_20190923

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Forme des produits de décomposition dangereux
CO, CO₂

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égouts ou les cours d'eau, informer immédiatement les autorités compétentes

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones ventilées
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé



Nom du produit : HEAT SINK COMPOUND
Ref.Nr.: BDS001215_2_20210915 (FR)

Date de création/révision : 15.09.21 Version : 4.0
Remplace : BDS001215_20190923

Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiants

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
oxyde de zinc	1314-13-2	VME	10 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
oxyde de zinc	1314-13-2	VME	10 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique :	Assurer une ventilation adéquate
Protection individuelle :	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit
	Assurer une ventilation adéquate
inhalation :	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.
Protection respiratoire recommandée:	Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A)
la peau et les mains :	Pendant usage du produit porter des gants de protection contre les produits chimiques (norme EN 374). La durée de résistance au perçage du gant devrait être plus importante que la durée d'utilisation du produit. Si le travail dure plus longtemps, changer les gants.
Gants recommandés:	Nitrile
les yeux :	Porter des lunettes de protection hermétiques selon norme EN 166.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique :	Pâteux.
couleur :	Blanc.
odeur :	Odeur caractéristique.
pH :	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.



Nom du produit : HEAT SINK COMPOUND
Ref.Nr.: BDS001215_2_20210915 (FR)

Date de création/révision : 15.09.21 Version : 4.0
Remplace : BDS001215_20190923

Point d'éclair : > 340 °C
Vitesse d'évaporation : Non applicable.
Limites d'explosion : limite supérieure : Non connu.
limite inférieure : Non connu.
Pression de vapeur : < 0.01 kPa (@ 20°C).
Densité relative : 2.3 g/cm³ (à 20°C).
Hydrosolubilité : Insoluble dans l'eau
Auto-inflammabilité : Non connu.
Viscosité : Non connu.

9.2. Autres informations

COV = composés organiques volatils 0 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO₂

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques



Nom du produit : HEAT SINK COMPOUND
Ref.Nr.: BDS001215_2_20210915 (FR)

Date de création/révision : 15.09.21 Version : 4.0
Remplace : BDS001215_20190923

toxicité aiguë:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
corrosion cutanée/irritation cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
lésions oculaires graves/irritation oculaire:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
sensibilisation respiratoire ou cutanée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
mutagénicité sur les cellules germinales:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
cancérogénicité:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité pour la reproduction:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition unique:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
toxicité spécifique pour certains organes cibles ? exposition répétée:	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
danger par aspiration	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Informations sur les voies d'exposition probables:

Inhalation :	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux
Contact avec la peau :	Peut entraîner irritation.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation.

Données toxicologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
oxyde de zinc	1314-13-2	LD50 oral rat	7950 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 5.7 mg/l

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Danger pour le milieu aquatique, aigu catégorie 1
Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger pour le milieu aquatique, chronique catégorie 1
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Nom du produit : HEAT SINK COMPOUND
Ref.Nr.: BDS001215_2_20210915 (FR)

Date de création/révision : 15.09.21 Version : 4.0
Remplace : BDS001215_20190923

Données ecotoxicologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
oxyde de zinc	1314-13-2	IC50 algues	0.136 mg/l
		LC50 poisson	0.169 mg/l
		EC50 daphnie	1.7 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Numéro UN : 3077

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,



Nom du produit :	HEAT SINK COMPOUND	Date de création/révision :	15.09.21 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS001215_2_20210915 (FR)	Remplace :	BDS001215_20190923

SOLIDE, N.S.A. (oxyde de zinc)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 9
ADR/RID - Code de classification: M7

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Oui
IMDG - Polluant marine Polluant marin
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (E)
IMDG - Ems: F-A, S-F
IATA/ICAO - PAX: 956
IATA/ICAO - CAO: 956

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européennes actuelles.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations



Nom du produit :	HEAT SINK COMPOUND	Date de création/révision :	15.09.21 Version : 4.0
Ref.Nr.:	BDS001215_2_20210915 (FR)	Remplace :	BDS001215_20190923

*Explication des mentions de danger:

- ; -

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE :

14.1. Numéro ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

acronyms and synonyms:

VME = valeurs limites de moyenne d'exposition

VLE = valeurs limites d'exposition (de court terme)

COV = composés organiques volatils

PBT = persistant bioaccumulatif toxique

vPvB = very persistant very bioaccumulatif

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.